



E' Labets ?

Bulletin d'information et de liaison de la commune de Lucmau

N° 61 Janvier 2020

Ipns

Le mot du Maire

Chers Lucmalais, chères Lucmalaises, C'est avec beaucoup, beaucoup de retard, que je viens, au nom du Conseil Municipal, vous souhaiter une excellente année 2020, et je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Cette année 2020 sera, comme vous le savez, une année électorale. Le 15 mars prochain et le 22 mars en cas de second tour, vous serez appelés à élire vos conseillers municipaux. Une liste de 11 candidats vous sera présentée très rapidement.

Pour ma part, je vous informe que j'ai décidé de me présenter au sein de l'équipe actuelle, mais en cas d'élection, je peux déclarer d'ores et déjà, que je ne serai pas candidate à la fonction de Maire. Ma décision est strictement personnelle et familiale.

Un autre changement dans le fonctionnement du service administratif va aussi s'opérer : Chantal, notre secrétaire, a demandé sa mutation au 1^{er} avril 2020, à la Mairie voisine d'Uzeste (au poste que j'occupe jusqu'au 31 mars 2020, date de mon départ à la retraite).

Nous la remercions très sincèrement pour le travail accompli depuis tant d'années au service administratif de LUCMAU et lui souhaitons tous nos vœux dans la poursuite de sa carrière.

Nous accueillerons courant mars un nouvel agent pour remplacer Chantal. Nous sommes certains qu'il saura répondre à toutes vos attentes.

Maryse BANQUET-RENARD

Dépôt poteaux téléphoniques métalliques

La commune de LUCMAU vient de signer un bail de location de 400 € par mois sur 2 ans avec la société Orange, pour 1500m² au fond du terrain de Jouannes,

(près du pylône SFR). Ce lieu servira pour le stockage sur des socles, de poteaux métalliques. Le terrain sera protégé par une clôture. Cette location s'inscrit dans le cadre de leur opération de

remplacement de poteaux anciens dans toute la région.

Le trafic sera d'un camion par semaine pour prendre les poteaux neufs et d'un par mois pour la récupération des vieux poteaux.

Tri sélectif

Nous constatons encore trop souvent des tas de déchets aux pieds des containers de tri sélectif. Ces incivilités sont insupportables et laissent une bien mauvaise image de notre village et de sa population.

Nous vous rappelons que ces containers sont destinés à recevoir **respectivement** et **uniquement**, l'un les papiers et cartons, un autre le verre et le 3ème, les plastiques et les boîtes de conserves. Enfin, dans le container blanc « Le Relais », vous pouvez déposer vos vêtements, linge et chaussures.

RIEN ne doit **jamais** et **en aucun cas** être déposé autour des containers. Si l'un d'eux vous paraît obstrué, s'il vous plaît, prévenez immédiatement la Mairie qui fera intervenir le service aussitôt. Reprenez vos dépôts et revenez plus tard.

Horaires d'ouverture de la Mairie de LUCMAU

Lundi : 8h30 à 12h00

Mercredi : 8h30 à 12h00

Jedi : 8h30 à 13h00
et 14h00 à 18h30

Permanences du Maire

Mercredi et Samedi
De 10h30 à 12h00

☎ 05 56 65 22 65

État Civil

Naissances :

14 Mai 2019 : GUILLON Raphaël
31 Mai 2019 : PITAUD-ROLAND Ninon
9 Juillet 2019 : BOUDEY Elaia

Mariages :

17 Août 2019 : Renard Romain et Jeanne-Navia
CHANTHADOUANGSY

26 Novembre 2019 : FIGUEREDO Christophe
et MEYER Déborah

Décès :

Monsieur Emile BARSOULET

Modalités de location de la

Salle des Fêtes

Hors commune : 150 €

Commune : 80 €

Associations : 40 €

Caution : 400 €

Attestation d'assurance R.C. Obligatoire

Tarifs 2020 (week-end)

Plus de renseignements ? S'adresser à la Mairie ou à Mme
Pierrette DAUZAN

Réglez vos factures en ligne

Afin de vous permettre de régler vos factures de multi accueil d'ALSH, d'école de musique, d'aide à domicile et d'ordures ménagères sans vous déplacer, la Communauté de Communes met à votre disposition un module de paiement en ligne sécurisé.

Vous trouverez désormais sur vos factures le lien vers le portail de la Direction Générale des Finances Publiques (<http://www.tipi.budget.gouv.fr>)...

Le site Tipi budget facilite le règlement de vos factures

- le paiement par internet vous permet de régler vos factures quand vous le souhaitez
 - le service est disponible 7jours/7 et 24h/24, le Tipi budget est un site sécurisé.
- Un moyen de paiement sûr, facile et rapide toutes les informations se trouvent sur votre facture
- l'identifiant de notre collectivité
 - la référence de votre facture - le montant à payer...

A l'issue de la procédure, lorsque votre règlement est accepté, la confirmation de votre paiement s'affiche sur un ticket imprimable ainsi que le récapitulatif de votre paiement.

Rendez-vous sur la page d'accueil de notre site internet :

Ramassage des ordures ménagères

Le mercredi matin

(Sauf si un jour férié tombe avant le jeudi : ramassage le jeudi)

Retrouvez votre **E' labets** et bien d'autres renseignements,
sur votre nouveau site : **www.lucmau.fr**

Projet de centrale photovoltaïque

Madame la Préfète, par arrêté en date du 20 janvier 2020, a refusé le permis de construire présenté le 5 décembre 2018 par la société « Terre et Watts » pour la construction du champ photovoltaïque.

La principale raison de ce refus est liée aux risques de feux de forêt dans notre commune. La demande d'autorisation de défrichement a également été refusée par Madame la Préfète à la même date.

Les arrêtés sont affichés dans l'entrée de la Mairie et le dossier est consultable aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Elections Municipales

Bon à savoir

Quand ?

1er tour : Dimanche 15 Mars

2ème tour* : Dimanche 22 Mars

* S'il a lieu. de 8 heures à 18 heures

Où ?

A Lucmau le bureau de vote est situé à la Mairie

Comment ?

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le scrutin est majoritaire, plurinominal, à deux tours.

Les candidats peuvent présenter une candidature isolée ou groupée. En cas de candidatures groupées, un même bulletin de vote comprend les noms de plusieurs candidats. Les électeurs ont la possibilité de rayer des noms (c'est le panachage). Dans tous les cas, les suffrages sont comptabilisés individuellement.

Une déclaration de candidature est obligatoire quelle que soit la taille de la commune. La candidature au seul second tour est possible, mais uniquement dans l'hypothèse où le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Obtiennent un siège au conseil municipal au premier tour les candidats remplissant une double condition : avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des voix des électeurs inscrits.

Pour les sièges restant à pourvoir, un second tour est organisé : l'élection a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, c'est le plus âgé qui est élu.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, vous pouvez voter en présentant : soit une pièce d'identité + votre carte électorale, soit une pièce d'identité seulement, soit votre carte électorale seulement.

Le Cercle de la Concorde


Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi et Dimanche :

8h00 à 13h00

Vendredi et Samedi :

10h-13h / 18h-21h

Le Cercle : le 
de notre village

Bar - Billard

et aussi, rayon épicerie,

Produits frais, dépôt de pain.

Croquettes pour chiens et chats

Graines pour basse-cour et

Recensement de la population

Le recensement de la population qui a débuté mi-janvier, se poursuit jusqu'au 16 février et est réalisé par Marie LANNELUC.

C'est un travail considérable sur une très courte durée. Nous vous demandons donc de respecter au mieux les délais proposés pour renseigner les questionnaires (sur papier ou via Internet).

Nous vous en remercions. Merci également pour l'accueil que vous réserverez à Marie.

Permanences de la secrétaire de Mairie

Les samedis :

8 et 22 février

7 et 21 mars

Cercle de la Concorde

Manifestations à venir

Le vendredi 21 février à 20 heures : Lecture de Martine AMANIEU,



accompagnée de Bernard LUBAT et de Fabrice VIEIRA

La soirée sera consacrée à des textes de Léo Ferré

Un repas suivra, s'inscrire au 05 56 65 22 52



Le mercredi 26 février :

Dîner spécial Bœufs Gras

Menu prix unique 20 Euros

- Potage
- Salade de pot-au-feu
- Entrecôte avec ses légumes
- Salade, Fromage
- Dessert et café



Inscriptions au Cercle
05 56 65 22 52

Les 13 et 14 Juin :

Fête du Cercle

Samedi :

Le matin : Jeux pour les enfants
Marché de producteurs

Restauration sur place

A 18 heures : Course pédestre de 9 Km
et rando marche

*Animée par la Banda de
BAZAS*

Samedi soir

Concert avec le groupe de Salsa :

GRATUIT

Melting Pot

Suivi du **Bal Disco**

Dimanche

9 heures : Concours de belote

12 heures : Apéritif

Restauration sur place

Dimanche à 15 heures :

Concours de boules

LIBRE EXPRESSION

Coups de cœur ou coups de gueule...

Bonnes ou moins bonnes nouvelles.

Vos petites histoires, vos anecdotes,

Vos suggestions, vos interrogations,

Un espace vous est réservé dans votre

e'labets ?

Envoyez vos textes à : elabets@gmx.fr
ou déposez les à la Mairie de Lucmau

**Assemblée Générale du
Cercle de la Concorde**

Samedi 28 Mars

A 18 heures Précises

Après l'assemblée :

Concert

Les Filles du 3^{ème}

Groupe de Bordelaises

Soirée TAPAS